

Soquence *Demain*

Alcéane

"

**Conseil des locataires
ayant participé à l'élaboration
de cette charte :**

*Pendant les travaux, accepter la communication
avec sourire et bonne humeur !*

"

Bien vivre ensemble pendant les travaux

Nous nous engageons collectivement pour :

1 UNE RÉSIDENCE PROPRE !

ALCÉANE

- Doubler le passage des équipes d'entretien lors des phases de travaux au sein des logements.
- Faciliter l'accès aux points d'apports d'ordures ménagères et de tri.
- Disposer d'une benne pour les encombrants avant le démarrage des travaux.
- Rappeler aux entreprises leurs obligations en cas de manquement constaté.

LES ENTREPRISES

- Effectuer un contrôle visuel quotidien.
- Respecter la propreté des espaces communs de la résidence.
- Ranger quotidiennement les outils de chantier dans les espaces dédiés.
- Signaler les zones interdites d'accès pour les habitants et les zones réservées aux entreprises : stockages, déchets, manœuvres, stationnement, etc.

LES LOCATAIRES

- Appliquer le règlement intérieur pour respecter l'état de propreté de la résidence.
- Faire appel aux services de la Ville du Havre pour le débarras d'encombrants et de ne pas les déposer dans les bennes affectées au chantier.
- Ne pas encombrer les parties communes et les voies de circulations extérieures.
- Informer Alcéane et la chargée des relations avec les résidents de Bouygues si des désordres sont constatés.

2 UN SITE SÉCURISÉ ET SYNONYME DE TRANQUILLITÉ !

ALCÉANE

- Rappeler aux entreprises les conditions d'accès aux logements et de prises de rendez-vous avec les locataires.
- Sensibiliser sans relâche les locataires sur le fonctionnement et les risques du chantier.
- Rappeler aux entreprises l'impératif de maintenir fermées les portes de halls.
- Mettre à disposition un lieu de repos et d'échanges pour les locataires souhaitant échapper quelques heures aux nuisances du chantier.

LES ENTREPRISES

- Mettre en place une signalétique et des plans de circulation pour garantir la sécurité de tous et fermer l'accès aux zones de chantiers chaque soir.
- Interdire les stockages de déchets et matériaux dans les parties communes.
- Sécuriser les zones de travaux et le site.

LES LOCATAIRES

- Maintenir les portes de halls fermées pour éviter les intrusions dans son domicile.
- Contrôler l'identité des intervenants dans vos domiciles. Chaque ouvrier sera muni de badge d'identification.
- Informer Alcéane et la chargée des relations avec les résidents de toute situation anormale.

3 UN SITE ACCESSIBLE ET UNE CIRCULATION FLUIDE

ALCÉANE

- Informer et rappeler aux entreprises et aux locataires leurs obligations liées au stationnement et aux zones de stockages.

LES ENTREPRISES

- Respecter les zones de stationnement et de stockage définies.
- Sécuriser les piétons en dissociant leurs cheminements de ceux des véhicules.
- Conserver des cheminements spécifiques permettant aux locataires de déposer leurs déchets.

LES LOCATAIRES

- Respecter les espaces dédiés aux entreprises et les zones de stationnements autorisées.

4 UN RESPECT RÉCIPROQUE : COURTOISIE, PATIENCE ET ÉCOUTE

ALCÉANE

- Être à l'écoute des locataires, organiser des temps d'échanges pour prendre en compte les demandes des locataires.
- Faciliter le lien entre les contacts de proximité, les locataires et les entreprises.

LES ENTREPRISES

- Dans les logements, prendre rendez-vous avec les locataires au moins une semaine avant l'intervention et respecter les dates arrêtées.
- Nettoyer ce qui a été sali dans les logements chaque soir.
- Respecter les horaires de travail définis : 8h à 12h et 13h à 17h.

LES LOCATAIRES

- S'engager à être présent lors des travaux dans le logement ou remettre les clés à un proche, un voisin.
- Respecter les ouvriers et faciliter leur intervention : débarras des zones d'interventions, ménage, accès au logement...
- Signaler la présence d'animaux domestiques et indiquer les précautions à prendre.
- Privilégier le dialogue : contacter la chargée des relations avec les résidents et Alcéane pour résoudre les difficultés rencontrées.
- Adopter des échanges positifs et d'entraide entre voisins pour le bien de tous.

5 UNE INFORMATION ET UNE COMMUNICATION PARTAGÉE

ALCÉANE

- Organiser un *Café chantier* par mois pour échanger sur les travaux et répondre à vos questions.
- Mettre à jour régulièrement le site internet : alceane.fr/soquence-demain
- Transmettre les informations.

LES ENTREPRISES

- Informer, communiquer via la chargée des relations avec les résidents dans un local mis à disposition.
- Respecter un délai de prévenance de 72h en cas d'intervention déprogrammée chez un locataire.

LES LOCATAIRES

- Ne pas changer vos habitudes ! Pour les questions liées au quotidien, prendre attache avec son contact de proximité
- Pour les questions liées aux travaux : prendre contact avec la chargée de relation des résidents.
- Prévenir la chargée des relations avec les résidents et Alcéane si des engagements ne sont pas respectés.
- **Rester solidaires, participer et s'informer !**

Votre chargée des relations avec les résidents
Bouygues : ☎ 06 68 81 79 01

Votre contact de proximité
Alcéane : ☎ 06 46 47 87 64

Votre chargée de concertation
Alcéane : ☎ 06 66 95 84 56



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉGION
NORMANDIE



BANQUE des
TERRITOIRES
pour tous les projets

Alcéane



BOUYGUES
BATIMENT
GRAND OUEST



leHavre



LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLIS